



Fleetguard

Garantie limitée de produit

Garantie limitée

Dans le cadre d'une utilisation et d'un service normaux, les produits Fleetguard sont garantis exempts de défauts de matériaux et de fabrication en usine (Défaillance couverte par la garantie). S'il est établi que notre produit présente une Défaillance couverte par la garantie, nous le réparerons, le remplacerons ou le rembourserons à notre seule discrétion. S'il est également établi que notre produit est la cause principale de dommages causés au moteur ou à un composant, nous rembourserons les frais raisonnables de réparation ou de remplacement, en fonction du montant le moins élevé, découlant de ces dommages. Cette garantie limitée s'applique à tous les propriétaires et est transférable à tous les propriétaires ultérieurs.

Période de garantie

Cette garantie limitée est effective à compter de la date d'installation de notre produit et pendant toute (i) la durée de vie recommandée par les fabricants d'équipements d'origine (OEM) pour le produit ou (ii) la durée de vie que nous avons publiée pour le produit, selon la période la plus longue. Les pièces non réparables sont couvertes pendant la période de garantie de l'OEM ou pendant un an, en fonction de la période la plus longue. Tout produit réparé ou de remplacement n'est couvert que pendant la partie non expirée de la garantie sur le produit d'origine acheté.

Limites

Fleetguard n'est pas responsable de la réduction de la durée de vie ou d'une défaillance résultant d'abus ou de négligence, y compris, sans s'y limiter : pratiques d'entretien ou intervalle(s) de changement inappropriés, applications non prévues, mauvaise utilisation, installation ou modification inappropriée, stockage inapproprié, accident ou conditions résultant d'actions hors du contrôle de Fleetguard, y compris, sans s'y limiter, conditions de corrosion ou de fluides contaminés. Les produits Fleetguard NE SONT PAS garantis s'ils ont été nettoyés ou modifiés de quelque manière que ce soit. Fleetguard n'est pas responsable des temps d'arrêt, des pertes de revenus, des frais de subsistance, des dommages de transport ou des amendes.

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE ASSURÉE PAR FLEETGUARD, ET TOUTES LES AUTRES REPRÉSENTATIONS, CONDITIONS, GARANTIES ET TERMES, QU'ILS SOIENT EXPLICITES OU IMPLICITES EN VERTU DU DROIT COMMUN, DE LA LOI OU QUANT À LA QUALITÉ, L'ÉTAT OU L'ADÉQUATION À UN USAGE QUELCONQUE DU PRODUIT SONT EXCLUS DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. FLEETGUARD N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES.

Certains États n'autorisent pas les limitations de durée d'une garantie implicite, ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, par conséquent la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous accorde des droits légaux spécifiques. Vous pouvez bénéficier d'autres droits qui varient d'un État à l'autre.

Processus de réclamation

Toutes les réclamations doivent être présentées dans les 60 jours suivant la Défaillance couverte par la garantie. Ne modifiez ou ne changez le produit d'aucune manière, car cela annulerait la garantie. Fleetguard dispose du droit de reprendre possession de tout produit ou composant défectueux qui a été remplacé sous garantie. Le fait de fournir le filtre dans un état « tel qu'utilisé » améliorera notre capacité à traiter correctement la réclamation. Pour en savoir plus sur la manière de présenter des réclamations de garantie, accédez

à la page <https://www.cumminsfiltration.com/warranty> ou appelez le **1-800-223-4583**.

Date d'entrée en vigueur : Jan. 2021